

BORDEREAU DES PRIX

N° Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (hors taxes)
1	<p>Préparation, Installation technique de chantier et Signalisation temporaire</p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'un plan d'implantation et de piquetage des ouvrages, à partir du fichier fourni par le maître d'œuvre, ainsi que l'implantation sur le terrain. L'ensemble est sujet à l'approbation du maître d'ouvrage avant exécution.</p> <p>Ce prix rémunère également l'amenée sur chantier et le repliement en fin de travaux de toutes les installations nécessaires à la bonne marche du chantier. Il comprend notamment les locaux à mettre à la disposition du personnel, conformément aux dispositions des décrets 65.48 et 77.996 portant règlement d'administration publique pour l'exécution des dispositions du livre II du code de travail (titre II – Hygiène et sécurité des travailleurs)</p> <p>Il comprend enfin la signalisation temporaire adaptée aux différentes phases de chantier y/c en dehors des périodes de travaux conformément aux textes en vigueur.</p> <p>Ce prix s'applique au forfait.</p> <p>Une fraction égale aux deux tiers sera payée dès la mise en place des installations, la fraction restante sera versée à l'achèvement des travaux après repliement du matériel et remise en état des lieux.</p> <p>FORFAIT :</p>	
2	<p>DEBLAIS de toutes natures</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fouille quelle que soit la nature du terrain, le chargement, le transport, le déchargement au dépôt de la commune pour réutilisation ultérieure dans le cadre du chantier et l'évacuation de l'excédent éventuel à la décharge de l'entreprise en fin de chantier.</p> <p>Il s'applique aux déblais résultant de l'exécution des îlots et des zones à traiter en enrobés, où la structure est à créer, à l'exclusion des déblais provenant du calibrage et du curage de fossés anciens, de ceux provenant du rabotage de la chaussée existante ainsi que de ceux provenant des tranchées d'assainissement et des tranchées concessionnaires.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, les volumes à prendre en compte étant obtenus par comparaison aux structures qui seront mises en place sur les zones à décaisser.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	

<p>3</p>	<p>Rabotage de chaussée sur 5 cm d'épaisseur</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le rabotage mécanique ou manuel de la chaussée sur 5 cm d'épaisseur en moyenne, la réutilisation des matériaux extraits pouvant se faire en sous couche des enrobés 0/6. L'évacuation des déblais inutilisables se fera en centre d'enfouissement agréé.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>4</p>	<p>Compactage du fond de forme</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage et le compactage du fond de forme des plateformes, ainsi que toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>5</p>	<p>Fourniture, transport et mise en œuvre de GNT 0/31.5</p> <p>Ce prix rémunère, à la tonne, la fourniture et la mise en œuvre de GNT 0/31,5 pour création de la couche de base sur une épaisseur de 30 cm dans les zones où la structure sous voie mixte n'existe pas, y compris toutes sujétions d'arrosage, de compactage ainsi que de matériel et de main d'œuvre.</p> <p>Le tonnage pris en attachement sans celui résultant des bons de pesée, réfections faites en cas de transport en surcharge conformément à l'article 25.2 du C.C.A.G et en cas de teneur en eau excessive en fonction de la masse volumique réelle (MVR) du matériau.</p> <p>LA TONNE :</p>	
<p>6</p>	<p>Fourniture et mise en œuvre d'enrobés 0/6</p> <p>Ce prix rémunère : la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés 0/6. Il comprend notamment, la fourniture de bitume, la fourniture de granulats, le malaxage, le transport à pied d'œuvre, la mise en œuvre au mini-finiisseur ou à la main, le compactage, l'amenée et le repli du matériel.</p> <p>LA TONNE :</p>	
<p>7</p>	<p>Fourniture, Transport et pose de bordures A2</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de bordures A2 en bétons préfabriqué, en alignement droit et en courbe.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le découpage de chaussée y compris le sciage, les terrassements, l'évacuation des déblais en excédent et le remblaiement, le réglage et le compactage de la fouille. - le piquetage et l'implantation. - la fourniture et la mise en œuvre du lit de béton dosé à 350 kg/M3 sur une épaisseur minimale de 20 cm et les épaulements en continu. - la réalisation des joints au mortier et leur lissage au fer. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'un joint au mortier de part et d'autre. - La réalisation d'une bande en enrobés de largeur 30 cm et d'épaisseur 5 cm entre la bordure et le revêtement existant de la chaussée. <p>LE METRE :</p>	
<p>8</p>	<p>Fourniture, Transport et pose de bordures T2</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de bordures T2 en bétons préfabriqué, en alignement droit et en courbe.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le découpage de chaussée y compris le sciage, les terrassements, l'évacuation des déblais en excédent et le remblaiement, le réglage et le compactage de la fouille. - le piquetage et l'implantation. - la fourniture et la mise en œuvre du lit de béton dosé à 350 kg/M3 sur une épaisseur minimale de 20 cm et les épaulements en continu. - la réalisation des joints au mortier et leur lissage au fer. - La réalisation d'un joint au mortier de part et d'autre. - La réalisation d'une bande en enrobés de largeur 30 cm et d'épaisseur 5 cm entre la bordure et le revêtement existant de la chaussée. <p>LE METRE :</p>	
<p>9</p>	<p>Bordures T2 coulée en place</p> <p>Ce prix rémunère le coulage en place de bordures au profil T2 en béton. Ce prix comprend la fourniture à pied d'œuvre du béton, livré directement à la toupie, dans la trémie du moule mobile. Ce prix comprend également toutes sujétions de préparation du support et de reprise éventuelle de défauts de coulage à la truelle.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>10</p>	<p>Fourniture et pose de SIGNALISATION VERTICALE</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement à pied d'œuvre et la pose de 7 panneaux de signalisation verticale.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les terrassements, - la fourniture à pied d'œuvre de tous les éléments constituant les panneaux de signalisation verticale (support, panneau, panneau, brides, colliers), - l'assemblage et le montage des panneaux de signalisation verticale, - la confection des socles de scellement en béton, 	

	<p>-la pose soignée et réglementaire des panneaux de signalisation verticale.</p> <p>Ce prix prend en compte les panneaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 panneaux B14 (limitation à 30 km/h) - 2 panneaux B33 (fin de limitation à 30 km/h) - 3 balises J4 mono-chevron <p>LE FORFAIT :</p>	
11	<p>MARQUAGE EN PEINTURE ROUTIERE :</p> <p>Marque Nationale NF- EQUIPEMENTS DE LA ROUTE Fiche Technique produits de marquage de chaussées établie en application du règlement particulier « NF – EQUIPEMENTS DE LA ROUTE » – Version n°3 L'enduit à froid rétro-réfléchissant de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe par machine automotrice.</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre de peinture routière pour la réalisation de la signalisation horizontale réglementaire, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le marquage des passages piétons représentés sur la vue en plan du projet (environ 18 m²), - 442 mètres linéaires de ligne discontinues. <p>Pour la réalisation, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage préalable de la surface - le traçage sur cette surface des marquages - les produits d'accrochage - la sécurisation des usagers et du personnel occupé à la réalisation des marquages. Toutes sujétions comprises. <p>LE FORFAIT :</p>	
12	<p>Bandes podotactiles</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (une bande de 1,40 m minimum de part et d'autre du passage piéton), l'insertion, la fourniture et mise en œuvre de bandes podotactiles selon la norme sur les bandes d'éveil de vigilance NF P98-351 au droit des passages piétons.</p> <p>L'UNITE :</p>	
13	<p>Fourniture et pose de plots rétro-réfléchissants</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose, dans un carottage pratiqué sur la bordure ou sur les enrobés lorsqu'il n'y a pas de bordures, de plots rétro-réfléchissants en verre trempé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - plot de bordure, Ø 50mm – conforme à la certification CE - norme NF EN 1463-1 : 1988, NF EN 1463-1 /A1 : 2000 classe S1-R1. <p>L'UNITE :</p>	

<p>14</p>	<p>Forfait espaces verts</p> <p>Ce prix rémunère la Fourniture et mise en œuvre de terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30 cm dans les îlots de la chicane et de 15 cm dans les îlots séparant la chaussée de la voie mixte, y compris reprise et évacuation des déchets à la décharge de l'entreprise, et le régalage.</p> <p>Ce prix comprend également la réalisation des plantations représentées sur la vue en plan.</p> <p>Le lot plantation des îlots étant sujet à l'approbation du maître d'ouvrage avant exécution.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
<p>15</p>	<p>Barrières bois</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture et la pose des éléments constituant la barrière. Ces éléments seront en pin du Nord traités « autoclave » classe IV (sans cuivre, chrome ni arsenic) ou matériau similaire. La barrière devra avoir une hauteur finie de 1.00 m - hors sol.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <p>La fourniture et la pose, tous les 2,00 m, de poteaux ronds de Ø120 mm et de 1.50 m de longueur, finition haute chanfreinée, lamage des poteaux pour recevoir les lisses et perçage pour la visserie inox, ces poteaux devront par conséquent être enfoncés dans le sol de 50 cm.</p> <p>Ce prix comprend ensuite l'assemblage « à mi-bois et perçage » des lisses (longueur totale de chaque lisse : 207 cm, entraxe des perçages : 200 cm): soit une longueur après assemblage de 200 cm.</p> <p>L'UNITE :</p>	